

Adresse des officiers et des soldats du bataillon du district de Beauvais de la première réquisition, qui témoignent de leur dévouement à la Convention et offrent une journée de leur paie pour la patrie, lors de la séance du 20 germinal an II (9 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des officiers et des soldats du bataillon du district de Beauvais de la première réquisition, qui témoignent de leur dévouement à la Convention et offrent une journée de leur paie pour la patrie, lors de la séance du 20 germinal an II (9 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 353-354;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29348_t1_0353_0000_5

Fichier pdf généré le 01/02/2023

d'aujourd'hui auront le sort des factions d'hier, et la liberté restera debout.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Carcassonne, s. d.] (2).

« Représentans du peuple,

Les sans-culottes de Carcassonne ne connaissent d'autres divinités que la Liberté et l'Égalité, d'autre point de ralliement que la Conv. Elle nous trouvera toujours autour d'elle, comme les factieux nous trouveront toujours sur leurs pas.

Qu'ont pu jusqu'à ce jour la force et la perfidie de nos ennemis ! Ils se sont succédés, ils se succéderont au tombeau. Les factions d'aujourd'hui auront le même sort que les factions d'hier et la liberté restera debout.

Nous, enfants de la Liberté, nous pourrions voir réunir les débris impurs du trône ! nous pourrions abaisser encore le front devant un maître!!!

Pitt, tu peux le croire ; le valet d'un roi croit aux moyens de l'intrigue, jamais à la puissance de la vertu. Le peuple français te la fera sentir dans cette lutte nouvelle de la corruption contre la vertu. Pères de la patrie, restez fermes à vos postes ; frappez, exterminatez cette vermine qui, cachée sous l'écorce, ronge l'arbre de la liberté ; et ne quittez le gouvernail du navire de la République que lorsqu'il aura triomphé des orages et des écueils. »

TARNIQUE (*présid.*),

SALIÈZE, Emile DUPRÉ (*secrét.*).

30

Les officiers et soldats du bataillon du district de Beauvais de la première réquisition, ont voté à l'unanimité l'offrande d'une journée de leur paie; elle s'élève à la somme de 1 035 liv. qu'ils envoient à la Convention nationale avec une adresse remplie des sentimens les plus énergiques; l'audace des conspirateurs les a fait frémir d'indignation; ils jurent fidélité aux principes, dévouement à la Convention, et haine à tous les ennemis de la Révolution.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Beauvais, 15 germ. II] (4).

« Représentants,

Le bataillon du district de Beauvais, 1^{re} réquisition, comptera toujours au nombre des ennemis du peuple tous ceux qui ne seraient pas avec la Convention nationale, notre centre commun.

Le crime, la perfidie, et l'audace avaient conspiré contre la liberté et la souveraineté du peuple. Les trames infernales ourdies dans les ténèbres par la scélératesse ont excité notre indignation, mais notre vigilance et votre activité à les déjouer nous a rassuré.

(1) P.V., XXXV, 102. Bⁱⁿ 21 germ. (suppl^t); *Débats*, n° 571, 393.

(2) C 300, pl. 1056, p. 39.

(3) P.V., XXXV, 103 et 119. M.U. XXXVIII, 331; *Mess. Soir.*, n° 600; J. Sablier, n° 1248. Bⁱⁿ, 18 germ. (2^e suppl^t) et 23 germ. (1^{er} suppl^t).

(4) C 297, pl. 1024, p. 7, 8 et 9.

Représentants, vous avez en vos mains le palladium de notre bonheur ; que votre énergie garantisse ce dépôt sacré de toute atteinte. Vous êtes entourés de bons républicains qui veillent, et tous les patriotes vous serrent dans leurs bras.

Pour nous, nous sommes disposés à tout sacrifice pour le triomphe de la cause du peuple.

Les officiers, sous-officiers et soldats de notre bataillon ont voté à l'unanimité de vous adresser l'offrande d'une journée de leur paye pour les frais de la guerre, ils vous prient d'agréer cette somme comme marque de leur dévouement.

A la nouvelle désastreuse de la conspiration dernièrement déjouée, nous nous sommes empressés de témoigner notre attachement à la Convention et au Comité de salut public. Nous avons tous juré au sein de la Société populaire de Fécamp qui vous fait passer l'expression de notre serment, nous avons toujours juré de nous rallier autour de vous, de poursuivre avec vous tous les traîtres et les conspirateurs et les ennemis du peuple. La suite vous apprendra si nous savons tenir notre serment. »

LEFEBURE, LUARD, HALET, MARSAN, SALLOT, RENAULT, LECLERCQ, REMOND, GENTIL, DOUILLON, DAMOT.

[*Extrait des délibérations de la Sté popul. de Fécamp ; séance du 2 germ. II.*]

Le bataillon du district de Beauvais, 1^{re} réquisition se présente à la Société. L'orateur de la députation ayant demandé la parole, monte à la tribune.

Il développe dans un discours brûlant de patriotisme les principes révolutionnaires et républicains qui animent ce brave bataillon. Il a exprimé l'indignation qu'ont éprouvé ses frères d'armes à la nouvelle de l'affreuse conspiration qui vient d'éclater. Il a aussi fait connaître l'enthousiasme et la joie qu'ils ont ressentie, en apprenant que cette trame infernale ourdie par de faux-patriotes, assassins de la liberté, a été si énergiquement déjouée par la sagesse et la vigilance de nos représentants. Le jeune orateur, après avoir manifesté des sentimens qui nous étaient déjà assez connus, a invité la Société à recevoir le serment qu'ils ont tous fait en masse de rester jusqu'à la mort, unis à la Convention nationale, centre commun, de défendre les patriotes à qui ils ont juré union et fraternité, et de poursuivre les traîtres et les conspirateurs à qui ils ont voué une haine implacable.

La Société a reçu avec attendrissement et une joie inexprimable la vive expression des sentimens de ces jeunes républicains. Le président leur a ensuite fait une réponse propre à entretenir leur zèle brûlant pour la cause du peuple. L'orateur a ensuite fait part à la Société que ses camarades avaient voté le don d'une journée de leur paye à la patrie pour les frais de la guerre ; qu'ils avaient tous signé cette souscription, et qu'ils étaient disposés à faire tout sacrifice pour le triomphe de la liberté. La Société, émue par le généreux dévouement de ces braves défenseurs a arrêté que ce don serait envoyé à la Convention nationale avec l'état et l'adresse du b^{on} ; qu'un extrait du procès-verbal de cette intéressante séance serait également adressé à nos représentants afin qu'ils n'ignorent pas la conduite généreuse et

républicaine de ces enfants de la patrie, et la satisfaction que ce b^{on} inspire par sa tenue, sa discipline, son amour pour la liberté, l'égalité et son courage pour défendre les droits du peuple.

P. c. c. : LECLERCQ (présid.).

[Etat des journées de solde données par les officiers et soldats du b^{on} de Beauvais, 1^{er} rég^t].

Effectif présent	Grades	Soldes journalières	Total des soldes
		liv. s. d.	liv. s. d.
1	Chef de b ^{on} ..	15 11 » 1/3	15 11 » 1/3
1	Adjdt-major ..	8 2 10 2/9	8 2 10 2/9
1	Quartier-m ^{tre} ..	5 16 8	5 16 8
16	Capitaine	8 2 10 2/9	130 5 4
15	Lieutenant ..	4 10 »	67 10 »
16	Sous-lieut ...	3 7 6	54 » »
			281 5 11
		liv. s. d.	liv. s. d.
1	Adjudant	2 8 6	2 8 6
1	Tamb.-maj. ..	1 10 6	1 10 6
1	Cap ^{al} -tambour	1 1 4	1 1 4
16	Sergent-maj. .	1 10 6	24 8 »
			310 14 3
		liv. s. d.	liv. s. d.
45	Sergent	1 7 6	61 17 6
16	Cap ^{al} -fourrier.	1 1 4	17 1 4
92	Caporal	18 6	85 2 »
79	Appointé	10 3	40 9 9
30	Fusilier	9 6	492 2 »
1036	Tambour	18 6	27 15 »
			1035 1 10

P. c. c. : ANIOT (quartier-m^{tre} trésorier).

31

Le citoyen Girard, suppléant des représentants du peuple et député extraordinaire de la société populaire de Marvejols, département de la Lozère, prononce à la barre un discours énergique sur les avantages du gouvernement populaire; il expose tout ce que les sans-culottes de cette commune ont fait et souffert pour la révolution, et applaudit aux travaux de la Convention nationale : le président l'invite à la séance.

La mention honorable et l'insertion au bulletin sont décrétées (1).

GIRARD. Citoyens représentants du peuple,

Le voilà donc enfin prêt à s'écrouler sur lui-même ce colosse de puissance devant lequel tremblaient depuis tant de siècles toutes les nations de la terre! Déjà chez l'une des plus puissantes, des plus éclairées de ces nations, les redoutables instruments qui avaient servi

à forger ses chaînes sont brisés; le fanatisme expire, le trône n'est plus!

Grâces immortelles en soient rendues à la philosophie qui n'a mûri les esprits avec tant de lenteur que parce que la tyrannie ne cessa jamais de les comprimer. Telle étoit sa destinée qu'après avoir servi l'ambition des rois et des prêtres, elle devoit un jour, en quelque sorte, expier une partie de leurs crimes. Ses mystères furent en Egypte un puissant moyen de despotisme et de superstition; parmi nous, au contraire, ses dogmes sont devenus à la fois le grand levier destiné à soulever la masse incomparable des préjugés et des erreurs qui ravagent l'univers, et la masse d'Hercule qui doit les exterminer; déjà les lumières du premier sénat du monde lui ont fait découvrir dans les principes d'éternelle vérité, combinés avec la connoissance du cœur humain les vrais éléments de la science des loix et des mœurs, les ressorts d'une politique sage, les bases indestructibles des plus parfaites institutions sociales. Ainsi cette philosophie qui prend chaque jour un vol si hardi, qui élève la pensée à sa hauteur, pour enrichir les arts, pour embellir toutes les connoissances humaines, servira surtout désormais, et sans doute avec plus de succès qu'elle en eut jadis dans la Grèce, à éclairer les sentiers de la justice, à éteindre, à fortifier la liberté même, à faire jaillir enfin toutes les sources de la félicité publique.

La Société républicaine et la commune de Marvejols viennent par mon organe féliciter cette auguste Assemblée sur ses travaux dont la mémoire ne périra que lorsque le génie et la vertu ne seront plus en honneur parmi les hommes. Nous venons applaudir aux mesures vigoureuses que la Convention nationale a prises en décrétant le gouvernement révolutionnaire pour sauver le vaisseau de l'Etat au milieu de l'affreuse tempête qui l'agite et des écueils qui l'entourent; applaudir à la juste punition des députés conspirateurs, ces féroces ennemis de la patrie et de l'espèce humaine, puisqu'ils furent les vils amis, les partisans mercenaires des rois antropophages. Nous ne voyons pas avec moins de transport cette dignité, cette énergie que vous avez déployée en rejetant la trêve honteuse proposée par les brigands coalisés; le seul peuple libre de l'univers pourroit-il jamais composer avec le despotisme? Non, cette guerre de tous les vices contre toutes les vertus est une guerre à mort qui ne doit finir qu'avec le dernier soldat de la liberté, ou quand le dernier des tyrans aura disparu de la surface du globe. Nous partageons encore avec tous les vrais amis des hommes les mêmes sentiments de joie et de reconnaissance pour la loi bienfaisante qui abolit l'atroce brigandage de la traite des noirs. Par cet acte mémorable de justice, de magnanimité, vous rendez à la nature et au corps social cette nombreuse portion du genre humain si cruellement opprimée depuis deux siècles, vous restituez le plus beau des apanages à 600 000 individus que la cupidité mercantile, non moins stupide que barbare, ne rougissoit pas d'assimiler à des bêtes de somme, parce qu'un climat brûlant avoit altéré leur couleur.

Mais quel nouveau triomphe pour la cause sacrée de la liberté! Quels nouveaux motifs de bénédiction pour les contemporains et les races

(1) P.V., XXXV, 103. B^{te}, 23 germ. (1^{er} suppl^t); J. Sablier, n° 1248.